L’Europe investit plus de 10 Milliards d’euros dans les technologies propres innovantes

Publié le 28 février 2019

Le 26 février, la Commission européenne a annoncé la mise en place de son nouveau Fonds pour l’innovation, un programme d’investissement de plus de 10 milliards d’euros dans des technologies à faible intensité de carbone dans plusieurs secteurs afin de stimuler leur compétitivité à l’échelle mondiale.

La Commission entend lancer dès 2020 un premier appel à propositions dans le cadre du Fonds pour l’innovation. Il sera suivi par des appels réguliers jusqu'en 2030. Soutenir les technologies bas carbone s'inscrit dans le cadre de la stratégie, adoptée en novembre 2018, en faveur d'une Europe neutre pour le climat d'ici à 2050. « Moins de trois mois après l'adoption de notre vision stratégique pour une Europe neutre pour le climat d'ici 2050, notre objectif est de continuer à construire une économie moderne, compétitive et socialement juste dans l'esprit de l'accord de Paris », a commenté le commissaire pour l'action pour le climat, Miguel Arias Canete.

Pour déployer des technologies innovantes à une échelle industrielle, la Commission investit dans les secteurs à forte intensité énergétique, dans le captage, le stockage et l'utilisation du carbone, dans le secteur des énergies renouvelables et dans le stockage de l'énergie.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles